



Cercle Europe & Technologies du Futur

Echange avec Serge Novaretti

DG CONNECT

17 Septembre 2020

Le 17 Septembre, le Cercle Europe & Technologies du futur a eu le plaisir d'accueillir Serge Novaretti, Responsable des politiques et des programmes à la DG CONNECT. Les membres ont échangé sur les enjeux de la transition numérique et des modes de vie intelligents. La discussion a porté sur l'approche de la DG CONNECT, centrée sur l'interopérabilité et le développement de synergies entre des projets portés par les organismes privés et publics.

La Transition numérique, l'un des principaux objectifs de la Commission von der Leyen

Dans son discours sur l'état de l'Union, Ursula Von der Leyen a rappelé l'importance du numérique et de ses liens avec l'économie verte. Alors que nous traversons une crise sanitaire qui a accentué les inégalités socio-économiques, la transition numérique est au centre des réflexions politiques. La transformation numérique des territoires est un enjeu de compétitivité mais également de cohésion.

L'ambition de la commission est de placer le citoyen au cœur de cette transition. Cela implique le respect de sa privée avec l'enjeu de la protection des données, mais aussi de le faire participer au développement des services qui lui seront destinés via les nouveaux modes de vie intelligents. Cette vision va de pair avec celle d'une Europe souveraine dans son traitement des données, qui intègre complètement les enjeux de cybersécurité. L'union européenne a les compétences pour définir une voie européenne dans la transformation numérique.

L'interopérabilité : Un passage de l'échelle locale à l'échelle européenne ?

Les modes de vie intelligents existent partout en Europe, mais de façon discontinue. La Commission promeut une vision européenne des modes de vie intelligents. Pour cela, il faut assurer une interopérabilité des projets locaux entre eux.

L'idée est que l'ensemble des services publics et privés puissent communiquer entre eux et partager des données de manière sécurisée. La commission a par exemple développée la E-Delivery qui permet le transport protégé de données entre administrations publics. Plusieurs projets montrent la formidable valeur ajoutée d'une approche commune des développements numériques sur un territoire, par exemple le lampadaire intelligent, qui demain pourrait non seulement éclairer les villes mais aussi par des capteurs proposer de multiples services.

La Commission soutient des projets qui permettent de développer des services pour assurer la collecte de données en temps réel sur les territoires. Ce sont les projets de plateformes urbaines orientées sur des services innovants et numériques, dans le respect des règles européennes en matière de données.

Quelles avancées pour l'inclusion urbaine et rurale ?

Néanmoins, cette vision rencontre plusieurs défis. Si l'objectif est d'étendre la transition numérique à l'ensemble des citoyens, force est de constater que les plateformes de données urbaines sont encore faiblement appropriées par les villes. Certains secteurs comme l'éducation et la santé sont encore peu « intelligents ».

De surcroit, l'avancée des espaces urbains et communautaires dans la transition est elle aussi inégale. Si des villes comme Lille, Amsterdam, Barcelone ou Athènes sont leaders dans ce domaine, de nombreux espaces ruraux sont peu intégrés. À l'échelle nationale, les écarts se font également sentir avec 4-5 pays scandinaves qui sont en têtes et quelques pays du sud avec plus de retard.

L'Aspect multi-sectoriel de la transition numérique

Les modes de vies intelligents impliquent l'interopérabilité pour déployer leur plein potentiel et permettre des développements entre les villes mais aussi entre les secteurs (santé, mobilité, services publics).

Aujourd'hui, les solutions intelligentes s'appliquent surtout à quelques secteurs comme la gestion des déchets, les transports et l'énergie. L'approche du mouvement « *Join, Boost, Sustain* » rassemble plusieurs secteurs comme le juridique, l'éducation ou la santé.

Une transition possible grâce à la mise en place de standards communs.

Le caractère européen de la transition n'est possible que si des critères communs sont établis pour la mise en œuvre de ces modes de vie. Bien que la construction se fasse par une approche pragmatique via des partenariats publics-privés, la Commission développe néanmoins des bases communes sur lesquelles les projets peuvent se baser. C'est par exemple le cas des standards MIMs (Minimal Interoperability Mechanisms) qui permettent aux différents secteurs et villes intelligents d'être interopérables entre eux. En outre, sont développés des indicateurs européens quant au caractère plus ou moins intelligent d'une ville, sur la base des rapports annuels de l'indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI). Ce rapport permet de mesurer les progrès accomplis par les États membres vers l'établissement d'une économie et d'une société numériques. L'objectif de cette approche est de résoudre le problème du manque d'indicateurs génériques au niveau local et ainsi de mesurer l'évolution de la transition numérique d'une ville à l'autre et son impact sur les objectifs énergétiques et économiques.

Les partenariats publics-privés, à la base de l'émergence des modes de vie intelligents ?

Depuis une décennie, les déclarations politiques stimulent la demande en termes d'élaboration de modes de vies intelligents. La Commission rassemble depuis 2012 via le « *European innovation partnership on smart cities and communities* » (EIP-ICC), des acteurs et des ressources afin de stimuler la recherche et l'innovation dans ce domaine. Le budget d'Horizon Europe sera en parti dédié à la réalisation de ces projets. Ce partenariat va de pair avec la « *Join, Boost, Sustain* » initiative, une association qui représente de nombreuses villes européennes et qui rassemblent plus de 70 signatures de la part d'acteurs locaux impliqués dans une transition numérique européenne. LIVING-IN-EU reprend la déclaration politique et les objectifs de ce mouvement qui devient maintenant une plateforme collaborative.

La protection des données et des identités numériques : les enjeux d'aujourd'hui pour les solutions de demain

Ursula Von Der Leyen insiste sur la nécessité d'une souveraineté européenne en matière de données. L'enjeu technologique, politique et géopolitique est d'assurer une protection des données de l'UE afin de développer les villes et espaces intelligents. Dans le domaine de l'identification numérique, la Commission a par exemple développé des solutions générales, notamment au travers du règlement eIDAS qui permet une reconnaissance mutuelle des identités numériques entre les États membres. Ce modèle inspire d'autres pays en dehors de l'Union. Cela pourrait permettre à terme le développement d'une identité numérique fiable des entreprises et des personnes dans une approche pan-européenne. L'enjeu est la création de cette identité pour déployer de plus en plus de services publics « intelligents », sur la base de briques communes interopérables.

Vers une souveraineté européenne accrue en matière de données.

L'une des préoccupations partagées entre les parties prenantes et les institutions européenne est la création de valeur depuis les données. En effet, les entreprises qui participent à la création ou à l'accumulation de données personnelles ne profitent souvent pas de l'accès à ces données et encore moins en temps réel. Thierry Breton, Commissaire au marché unique, a évoqué à plusieurs reprises, la nécessité d'instaurer un cadre concurrentiel plus favorable aux PME et aux nouveaux entrants dans un marché de la donnée dominée par les géants du numériques comme les GAFAMs. Cette approche de la Commission qui vise à une meilleure protection des données des entreprises européennes dans le « B2B », s'applique aussi aux transactions comprenant un partenaire public.

Les enjeux autour des modes de vie intelligents sont multiples, financiers et réglementaires d'une part mais ce sont aussi des enjeux de compétences, des enjeux techniques. Enfin, il s'agit aussi de développer les bons indicateurs pour mesurer les évolutions et permettre des benchmarks.

Institutions européennes et partenaires privés sont conscients du formidable potentiel des modes de vie intelligents déployés sur les territoires ... l'approche vise à combiner un cadre réglementaire permettant d'agir pour une exploitation cohésive et éthique des données, tout en développant les services numériques pour des territoires et modes de vie intelligents.